

Internat du Lycée Thiers à Marseille (13)

Mandataire : ILR architecture Marseille (13)



Acoustique

Les choix architecturaux du projet permettent une maîtrise de l'acoustique sur un grand nombre de points.

Le point le plus important dans un internat est de bénéficier d'un niveau de bruit résiduel nocturne le plus bas possible afin de favoriser le sommeil. Pour cela, il faut une bonne isolation de façade, entre chambre et vis-à-vis des circulations, mais il faut également que les locaux bruyants soient isolés au maximum de celles-ci. Il est nécessaire également de ne pas être perturbé par des bruits d'équipements.

Ici, les locaux bruyants tels que les locaux techniques, laverie, buanderie ou autres, sont de préférence placés en sous-sol. De manière générale, il n'y a pas de chambre située au-dessus de ceux-ci. Les petits espaces techniques que l'on retrouve à chaque étage ne comprennent pas de sources sonores bruyantes. De plus, l'isolement de ces locaux sera renforcé.

Les espaces communs sont également concentrés un maximum en R-1 et RDC pour permettre de cantonner les bruits à des zones réduites et ainsi mieux les maîtriser.

La maîtrise de l'acoustique dans notre projet passe également par la reprise des planchers anciens par des dalles en béton ou par un doublage acoustique en sous-face des planchers. Ceci apportera des performances en isolement aux bruits aériens verticaux, horizontaux mais aussi pour limiter les bruits de chocs.

Nom de l'intervenant : **Jean Paul van Cuyck / Jérémy Petit**

Maître d'ouvrage :

Région Provence Alpes Côte d'Azur / AREA

Type de mission : **Mission de base construction neuve / Phases APS-APD-PRO-DET-AOR**

Période de réalisation des études: 2014

Enveloppe financière: 5.9 M€

SHON : NC m2

- Bâtiment
- isolement de façade

- Classement voie bruyante
- bruit au travail